

# Commune de Chavannes-le-Chêne



## Avis d'enquête

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité de Chavannes-le-Chêne soumet à l'enquête publique du **17 avril 2024 au 16 mai 2024** :

- Les modifications du Plan d'affectation communal (PACom) et du règlement y relatif ;
- Les modifications du Plan fixant la limite des constructions (PLC).

Le rapport explicatif selon l'art. 47 OAT et l'examen préalable complémentaire de la Direction générale du territoire et du logement sont disponibles au greffe pour consultation.

L'avis d'enquête est affiché au pilier public (Route du Village 4). Le dossier d'enquête, établi par le bureau Jaquier Pointet SA, est disponible sur le site internet communal ou au bureau communal (Route du Village 4) où il peut être consulté durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

**Les observations ou oppositions éventuelles doivent impérativement être adressées par écrit à la Municipalité avant l'échéance du délai d'enquête.**

En présence des urbanistes en charge du dossier, **une permanence** aura lieu à la salle de Municipalité le jeudi 25 avril de 16h à 19h.

Chavannes-le-Chêne, le 9 avril 2024

La Municipalité